

GESTION DE LA VEGETATION POUR LA FAUNE SAUVAGE
(Tétras lyre, etc.)
DANS LE NORD-OUEST DU VERCORS
(Coulmes, etc.)

Le Parc Naturel Régional du Vercors est engagé dans une politique de conservation et/ou restauration de la diversité de la faune et de la flore autochtone du massif. La gestion de la végétation est l'un des axes majeurs de mise en oeuvre de cette politique (mesures agri-environnementales ou autres). A court terme le Parc peut financer quelques actions qui doivent répondre à l'ensemble des conditions suivantes :

1°) être engagée de manière ferme avant la fin de 1997 au niveau des contrats avec les partenaires concernés. La réalisation concrète sur le terrain peut attendre 1998 ;

2°) concerner le Tétras lyre ;

3°) être en accord avec les stratégies globales du Parc relatives à l'ensemble des objectifs relatifs au Tétras lyre en particulier et à la faune en général, notamment :

- les travaux doivent être réalisés exclusivement en dehors de la période du premier mars au quinze août ;
- les interventions sur la végétation sont focalisées en faveur des exigences écologiques d'un petit nombre d'espèces d'oiseaux qui ont retenues en fonction de deux critères :
 - a) leur valeur propre élevée en tant que composante du patrimoine faunistique, à une échelle dépassant le simple niveau local ;
 - b) leur valeur en tant qu'indicateurs biologiques : leur exigences sont telles qu'y satisfaire est également très favorables à la majorité des espèces animales liées à des formations végétales analogues.

I. - STRUCTURE DE LA VEGETATION

On a donc retenu les habitats et espèces-guides suivantes :

A. - HABITATS NON FORESTIERS

a. - Mosaïque de hautes herbes et ligneux bas : espèce guide le **Tétras lyre** : nidification et élevage des jeunes.

% de recouvrement ou nombre par ha	minimum	OPTIMUM	maximum
arbres	1/ha	1 à 10%	25%
gros buissons : 2 à 4 m	1/ha	1 à 10%	25%
buissons et hautes herbes : 0,50 à 1 m	10%	25%	50%
herbes et buissons bas : 25 à 50 cm	25%	50%	75%
sol nu	quelques zones souhaitables		

TABLEAU I. - STRUCTURE DE VEGETATION ET BIODIVERSITE ANIMALE DANS LES MILIEUX NON FORESTIERS.

E s p è c e - g u i d e : Tétrasyre, pour la nidification et l'élevage des jeunes. Les strates d'arbres et Gros buissons, non nécessaires alors, lui sont utiles à d'autres périodes de son cycle et permettent la présence d'autres espèces.

N.B. Cette option, prioritaire pour les clairières, ne peut être retenue que pour celles d'au moins trois ou quatre hectares. En dessous, l'espèce guide sera, pour toute la clairière la Gélinothe (voir bas de la page).

b. - Prairies

L'espèce guide est le **Traquet tarier** et, en outre, pour les prairies humides à hautes herbes, la **Rousserolle verderolle**. L'installation du Rôle de genêt, désormais rarissime, est encore possible : un cas à Lans en 1996 (B. VEILLET, CPIE du Vercors).

N.B. Il est possible de gérer un habitat ouvert simultanément pour la nidification du Tétrasyre et celle de ces oiseaux prairiaux à condition que les ligneux, buissons et arbres, n'aient pas un recouvrement excessif. Plus précisément :

Ligneux :	Recouvrement
- nettement plus haut que la strate herbacée dominante	≤1%
- ligneux de hauteur analogue à la strate herbacée dominante	15 à 35%

TABLEAU II. - STRUCTURE DE VEGETATION ET BIODIVERSITE ANIMALE DANS LES MILIEUX NON FORESTIERS.

Espèce-guide : Tétrasyre, pour la nidification et l'élevage des jeunes. Modulation du tableau I pour permettre également la nidification d'**oiseaux prairiaux**.

N.B. Cette option ne peut être retenue que pour des clairières où sont réalisées simultanément les conditions suivantes :

- superficie minimale : 3 ou 4 ha *cf supra*, haut de la présente ;
- toit de la strate herbacée : ≥ 40 cm ;
- non enclavement entre des lisières forestières ou pente raide surplombante : on doit pouvoir inscrire dans la clairière un cercle de diamètre ≥ 200 m (optimum), au strict minimum de 135 m. Si le biotope est situé entre des lisières et un versant en contre-bas, la distance les séparant peut-être abaissée à 100 m.

C. - FORETS

Les espèces-guides sont **Pics** et **Tétraonidés**

1. - Pics, avant tout le Pic noir :

- conserver un pourcentage aussi élevé que possible d'arbres de diamètre ≥ 50 cm. (report de l'âge d'exploitation)
- ne pas abattre les arbres sans intérêt économique tels que dépérissant, creux, morts sur pied, tors, etc.;
- réserver au moins quatre ou cinq grands et gros arbres à l'hectare qui ne seront jamais exploités, même sans intérêt économique.

2. - Tétraonidés

a) Gélिनotte

Strate	Recouvrement
- arbres	≤ 60%
- arbustes et buissons de 0,5 à 5 ou 6 m	30 à 60%
- strates basse ≤ 20 cm	≤ 80%

TABLEAU III. - STRUCTURE DE VEGETATION ET BIODIVERSITE ANIMALE DANS LES MILIEUX FORESTIERS.

Espèce-guide : Gélिनotte toute l'année. Egalement **Tétras lyre à d'autres phases du cycle biologique que celle de la nidification et élevage des jeunes**, notamment pour les mâles en été, surtout si on se tient plus près de 30% que de 60% pour les arbustes et buissons.

b). - Tétras

Malgré son absence actuelle du Vercors, les exigences du **Grand Tétras** sont à prendre compte pour deux raisons :

- sa réintroduction est envisageable ;
- une forêt gérée selon ses exigences est également très favorable à un grand nombre d'autres espèces, dont, à certaines phases de son cycle biologique, le **Tétras lyre**. D'où le titre du paragraphe.

Strate	Recouvrement
- arbres dominants	25 à 50%
- arbres dominés	25 à 50%
Total des arbres	été, automne : 50%
	hiver, printemps : 50 à 60%
	70% si feuillus sur pente raide
- arbustes	20 à 50%
herbes ≥ 25 cm, myrtilles et autres buissons bas	≥ 30%

TABLEAU IV. - STRUCTURE DE VEGETATION ET BIODIVERSITE ANIMALE DANS LES MILIEUX FORESTIERS.

Espèces-guides : - Grand tétras : réintroduction envisageable ;
- Tétras lyre à d'autres phase du cycle biologique que celle de la nidification et élevage des jeunes.

D. - PENTES ROCHEUSES, PELOUSES SECHES

Les **oiseaux nichant en falaises** n'ont pas, dans les conditions locales, besoin d'une intervention sur la végétation.

Une intervention d'ouverture des ligneux pour le **Tétras lyre** pourrait être envisageable, uniquement si se développaient des formations denses de quelques mètres de haut. Alors, on se baserait sur les tableaux I et III. Sur un tel substrat, les interventions seraient espacées car le dynamisme de la végétation est très lent. Elles ne semblent pas prioritaires à court terme ici pour cette espèce.

Les espèces-guide retenues pour ces biotopes dans le massif ici le **Traquet motteux**, peut-être le **Merle de Roche**, nécessiteraient une ouverture plus grande

Strates	Recouvrement maximum
arbres	1%
gros buissons : 2 à 4 m	5%
buissons et hautes herbes : 0,50 à 1 m	20%
herbes et buissons bas : 25 à 50 cm	40%
Total des ligneux et hautes herbes	50%
herbes et buissons bas : 25 à 50 cm	25%

TABLEAU V. - STRUCTURE DE VEGETATION ET BIODIVERSITE ANIMALE. PELOUSES ROCAILLEUSES.

Espèce guide : Traquet motteux, éventuellement Merle de Roche. **Tétras lyre, Gélinotte sont concernés à l'automne et en hiver** dans la mesure où l'on reste proche des limites supérieures des recouvrement préconisés et où les espèces à baie ou/et à chatons sont bien représentées.

Mais ces espèces ne sont pas concernées par les mesures envisagées à court terme dans le nord-ouest du Vercors.

II. - SELECTION DES ESPECES LIGNEUSES

Seront éliminés en priorité :

- les espèces n'appartenant pas à la flore autochtone du massif ;
- parmi les Conifères : l'Épicéa, le plus défavorable de tous à la faune en général, aux Tétracidés en particulier. Dans le nord-ouest du Vercors, il n'existe naturellement que très disséminé, comme essence pionnière, dans les régions les plus hautes. Son abondance fréquente est artificielle ;
- parmi les buissons et arbustes, le Buis, qui est à la fois commun dans la région et sans intérêt alimentaire ;
- les espèces les plus abondantes, même biologiquement intéressantes.

Seront conservés en priorité

- les espèces à baies, qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes, de buissons, même de très petites tailles (Myrtilles), que ces espèces soient à feuillage pérenne (If, Houx, Lierre, etc.) ou caduc ;
- les espèces à fruits secs : noisetiers, châtaignier, etc. ;
- les espèces à chatons : noisetiers, bouleaux, saules, aunes (vernes), trembles, et autres peupliers ;
- les espèces minoritaires qu'elles qu'elles soient.

N.B. Les exigences des diverses espèces relatives à la structure spatiale de la végétation, telles qu'exposées plus haut (tableau I à V) devront avoir la priorité :

- on n'ouvrira pas au delà de ce qui est souhaitable pour la faune même si cela conduit à conserver des buis ou des épicéas ;
- on conservera des ligneux de grandes dimensions absolues, même et surtout creux, ou même s'il s'agit d'épicéas ;
- on conservera des ligneux de grande dimension pour leur espèce, même s'il s'agit d'arbustes ou de buissons, même d'espèces peu appétentes comme le Buis ;
- on conservera des ligneux de grandes dimensions pour la station, même si leur dimensions absolues sont modestes ;

- pour la Gélinothe on conservera un minimum de quatre boqueteaux aux cent hectares (en gros tous les quarante à cinquante mètres), chacun de trois à cinq résineux, aussi grands que possible¹. En effet, si les arbustes et buissons feuillus autres que le Buis sont nécessaires à son alimentation, elle a besoin pour pouvoir se reposer à l'abri des prédateurs d'arbres de plus grandes dimensions, de préférence résineux.

III. - CULTURES A GIBIER

Pour la prospérité faune sauvage dans son ensemble, gibier compris, les cultures qu'elles qu'elles soient présentent bien moins d'intérêt que des prairies permanente fauchées tardivement, sans en avoir leur avantages. Une fiche technique de l'Office National de la Chasse souligne que les cultures à gibier, si elles concentrent souvent certaines espèces pendant un fraction relativement réduite du cycle annuel, jouent rarement un rôle significatif dans la prospérité des populations animales sauvages, gibier ou non. La même fiche remarque que, la plupart du temps elles seraient donc plus justement nommées "culture de tir".

Dans certains cas, elles peuvent avoir leur justification technique cynégétique :

- pour prévenir des dégâts sur des cultures ;
- pour faciliter le tir à l'affût et ainsi réaliser les prélèvements sans l'intense dérangement des battues : de la même manière que les blocs de sels pour les Ruminants chassés.

Si on veut que ces parcelles jouent un certain rôle pour la faune sauvage, il est recommandé de s'abstenir de traitement, d'engrais et même d'éliminer totalement les ligneux : il est recommandé de laisser des arbres, arbustes, buissons épars, si possible avec un recouvrement total qui ne soit pas inférieur à 10%. Ce n'est techniquement pas plus insurmontable que les cultures dérobées sous noyeraie.

N.B. En tout état de cause le Parc Naturel Régional du Vercors ne saurait donc envisager d'aide aux cultures à gibier, alors que c'est envisageable pour des prairies naturelles fauchées tardivement.

IV.- LISIERES

Les lisières avec contact brusque entre des boisements denses et une culture, une pâture rase, une prairie de fauche, sont les plus défavorables à la faune en générale, alors que les plus favorables sont étalées sur des dizaines de mètres (au moins une), avec des végétaux de diverses hauteurs : structures horizontales et verticales complexes.

Dans une clairière suffisamment étendue, on peut envisager plusieurs mode de traitement simultanés :

- *minimum* : une ceinture traitée en faveur du Tétrasy lyre (voir plus haut tableau I) entre le centre d'usage agricole et les boisements ;
- *optimum* : cette bande sera elle-même reliée au noyau agricole par une ceinture intérieure également favorable aux oiseaux prairiaux (voir plus haut tableau II) et à la forêt par une ceinture extérieure traitée pour la Gélinothe (voir plus haut tableau III) ;
- *compromis* : un des trois ceintures peut manquer sur la totalité ou une partie du périmètre, pas forcément la même partout.

N.B. On n'oubliera pas les contraintes de superficie minimale et, pour les oiseaux prairiaux, de non enclavement évoqués plus haut. Si elles ne peuvent être satisfaites, la lisière sera traité uniquement pour la Gélinothe, en visant les valeurs minimales du tableau III pour les ligneux.

¹ A défaut, des individus plus jeunes qui grandiront.

V. - MISE EN OEUVRE

Si l'éclaircissement d'une strate d'arbres ou d'arbustes n'est pas rentable sur le plan de l'exploitation forestière, ou si cette rentabilité n'est pas un objectif, on se contentera de faire périr les ligneux visés par décortication annulaire en les laissant morts sur pied : réduction des frais et grand intérêt pour une partie notable de la faune (parmi les espèces-guides : les Pics, mais également bien d'autres).

VI. STRATEGIE GLOBALE

Les mesures envisagées n'ont de réel intérêt que si elle ne se limitent pas au niveau de la parcelle, ni même au niveau de la commune, mais sont des éléments aux services d'objectifs plus larges à deux niveaux :

A. - le Tétrasyre

Cette action ne prend tout son sens que si elle est se place à la fois :

- dans une continuité temporelle : effort à moyen et long terme, pérennité des améliorations ;
- cohérence spatiale : à l'échelle de l'ensemble du nord-ouest du Vercors (Coulmes et environs au minimum, extension jusqu'au Ecouges souhaitable) de façon à assurer le développement d'une population d'effectifs suffisants pour être viable.

B. - La diversité biologique en général : élargir la démarche à l'ensemble des espèces guides évoquées plus haut.

Le grand intérêt des mesures envisagées pour 1997-98 est d'engager une démarche destinée à se développer.

+ + +
+

GESTION DE LA VEGETATION POUR LE TETRAS LYRE MALLEVAL ET COULMES (suite)

Un précédent texte relativement global, a été rédigé, à la suite d'une première visite sur le terrain, en compagnie de Guy CHATAIN (P.N.R.V.) et de M. KEMPF, maire de Mallevall, dans le cirque de cette commune. On devra nécessairement s'y reporter. Le présent texte consécutif à d'autres visites des biotopes, notamment sur le plateau des Coulmes, vise à diagnostic un plus fin spatialement.

Les récentes données (KEMPF, comm. or. pers.) à l'intérieur du cirque de Mallevall sont particulièrement intéressantes à deux niveaux :

- *écologie* : présence de l'espèce jusque vers 1100 m. Ceci s'explique vraisemblablement par le climat local, plus froid à altitude égale que la moyenne du Vercors, du fait notamment d'une exposition générale au nord-ouest, non abritée. Il n'est demeuré pas moins que cette localisation à relativement basse altitude est remarquable au moins à l'échelle du massif ;
- *dynamique de population* : une fois de plus, le Tétrás lyre montre qu'il n'a rien perdu de son potentiel, qu'il ne demande qu'à prospérer à nouveau si les conditions écologiques s'y prêtent que son déclin local ne peut justifier nul fatalisme, prétexte une carence de gestion en sa faveur.

I. - DEUX SITUATIONS TRES DIFFERENTES

Les boisements sont dominés par la hêtraie², le plus souvent, notamment sur le plateau, traitée en taillis simple, pouvant tendre localement à la futaie sur souches, avec des sapins disséminés et des parcelles plantées d'épicéas. Les boisements eux-mêmes sont presque toujours trop denses pour être favorables au Tétrás lyre, du fait moins du recouvrement au sens classique du terme³ que de la densité du feuillage des essences dominantes interdisant le développement des strates de hautes herbes et ligneux bas⁴. Le maintien des populations de Tétrás lyre, sont ici essentiellement liées aux espaces non forestiers pour l'élevage des jeunes (*cf* document précédent, tableaux I et II), bien qu'elles utilisent également des boisements à d'autres moments de leur cycle biologique annuel (*cf* autres tableaux du document précédent).

A. - CIRQUE DE MALLEVAL

L'importance relative des espaces ouverts pourrait faire croire à une situation globale favorable au Tétrás lyre. Il n'en est rien car l'usage agro-pastoral rend la plupart d'entre elles impropre aux exigences de l'espèce (*cf* tableaux, notamment le I, du document précédent). Les intéressantes données signalées plus haut sont toutes localisées à des zones de prairies non utilisées, ou très marginalement, avec hautes herbes (gentiane jaune, grande ombellifères, etc.) et petits ligneux épars, zone de transition entre les boisements et les zones plus intensivement utilisées.

B. - LE PLATEAU DES COULMES

Les espaces non boisés nécessaires à l'élevage des jeunes sont ici essentiellement des clairières. Les populations de Tétrás lyre y ont subi deux types de facteurs limitant correspondant à deux options successivement dominantes de gestion et utilisation de la végétation :

² La partie la plus basse du plateau des Coulmes, où le *Chêne pubescent* est bien représenté, n'a pas été prise en considération du fait de conditions climatiques moins favorables au Tétrás lyre, bien que convenant à la *Gélinotte* et de ce fait pouvant justifier des mesures de gestion en faveur de cette espèce.

³ Pour les ligneux : projection plane de l'enveloppe des houppiers.

⁴ Il ne s'agit nullement d'une répugnance à entrer forêt, d'un déterminisme éthologique relatif aux strates hautes, comme dans le cas du *Tarier* ou de l'*Alouette des champs*, mais d'un déterminisme écologique relatif aux strates de 0,25 à 1 m : le Tétrás lyre peut nicher en forêt lorsque le feuillage clair (*Mélèze* par exemple) permet le développement des strates basses.

- *usage agro-pastoral* : ceci renvoie au cas précédent, mais appartient essentiellement (totalement?) au passé. Les clairières sont souvent des biotopes qualitativement favorables ;
- *usage forestier* : les clairières ont été en grande partie boisées, en partie spontanément, en partie du fait de plantations d'épicéas. Les accrues spontanées sont passées par un stade, révolu, très favorable au Tétrasyre, court-circuité par les plantations.

II. - REFLEXION SUR LES OBJECTIFS ET LA STRATEGIE

Les *objectifs* sont le développement de zones ouvertes (recouvrement des ligneux hauts ≤ 10 à 25%) pour l'élevage des jeunes et de zones de forêts claires (recouvrement des ligneux hauts ≤ 50 à 60%) utilisables à d'autres moments du cycle biologique du Tétrasyre (et favorables à la Gélinotte). Pour détail, on se reporte au texte précédent.

La *stratégie* doit, pour des raisons de cohérence écologique et de dynamique de population considérer comme un tout, un même vaste biotope du nord-ouest du Vercors, comprenant le cirque de Mallevall les Coulmes, les Ecouges et jusqu'à la partie haute de la commune d'Engins. Elle exige également des contraintes au niveau des dates d'intervention, faute de quoi l'ensemble de la démarche est vaine (cf document précédent).

A court terme, on peut tactiquement choisir de commencer par une zone plus restreinte telle que celle envisagée ici. Dans cette zone, la stratégie découle logiquement du constat, contrasté, de **la qualité des espaces non boisés vis à vis des exigences écologiques du Tétrasyre** :

- CIRQUE DE MALLEVAL : quantité sans la qualité, défavorable. Ici, on doit donc viser essentiellement à une amélioration qualitative des espaces non boisés, essentiellement en se guidant sur les tableaux I et II du précédent document (zones d'élevage des jeunes) et les dates d'intervention ;
- PLATEAU DES COULMES: qualité (fréquemment) souvent satisfaisante mais proportion relative réduite, ayant subi (et subissant encore?) une nette régression quantitative. On doit donc d'abord, tout en se souciant de la qualité (cf ci-dessus) :
 - à très court terme, empêcher la fermeture des clairières relictuelle, donc exclure les plantations ;
 - viser à une augmentation de leur superficie.

Plus en détail :

- A. - COULMES : deux zones de clairières, confluant au nord, s'allongent en directions :
 - *sud-ouest/nord-est*, en bordure des falaises, du Signal de Gontier au Bec de Neurre ;
 - *nord-sud* : des alentours du Mont Noir au Serre Playé et au delà aux clairières autour des Charbonniers.

On doit viser :

1. - *l'augmentation globale des zones d'élevage des jeunes* = à boisements à recouvrement des strates hautes $\leq 25\%$ ou même (optimum) $\leq 10\%$ (mais $>1\%$). Cette augmentation devra concerner en priorité les clairières les plus petites, menacées de disparition. Ce sont les zones à sol assez profond (dont la gentiane jaune est, localement, un bon indicateur) qui se prête au développement d'une végétation favorable à cette phase du cycle biologique. Les zones à sol squelettique sur lapiaz ont leur intérêt alimentaire en automne et en hiver, notamment à cause des ligneux bas à baies (cf tableau V du précédent document), surtout sur des croupes ventées donc déneigées, mais sont moins prioritaires. L'idéal est de trouver les deux dans une même clairière.

2. - *tout ce qui peut favoriser la communication entre clairières :*

- *réunion directe* : par des couloirs larges de même nature, ou encore en fusionnant des clairières de petites dimensions ;
- *liaison par des zones de boisements clairs* (cf § 3 ci-dessous)
- *réduction des hiatus entre clairières* : en créant des clairières à mi-distance entre elles.

3. - *la gestion d'une fraction des boisements en formations assez claires, avec une strate de ligneux hauts à recouvrement ≤ 50 à 60%, et 30 à 60% pour ligneux de quelques mètres* : tableaux III et IV duprécédent document, utiles à d'autres moments du cycle biologique du Tétrasyre et également favorables à la Gélinoite. Devront être gérés ainsi, en priorité :

- les bordures des clairières sur une largeur de quelques dizaine de mètres ;
- des zones plus larges reliant des clairières.

B. - CIRQUE DE MALLEVAL

1. - *augmentation globale des zones d'élevage des jeunes* = à boisements à recouvrement des strates hautes $\leq 25\%$ ou même (optimum) $\leq 10\%$ (mais $>1\%$). On pourrait envisager, comme sur le plateau des Coulmes, de développer des biotopes (semi-)ouverts aux dépens des boisements. Mais cela doit moins être l'option stratégique dominante car :

- ici les boisements sont moins omniprésents ;
- ils jouent aussi un rôle écologique pour d'autres espèces remarquables et pour certaines parties du cycle du Tétrasyre ;
- sur des pentes souvent escarpées, ils ont une importante fonction anti-érosion.

Ils est donc bien plus simple de développer ce type de biotope en *réduisant l'emprise agricole sur certaines parcelles ou fractions de parcelles, de façon à les laisser évoluer vers l'état souhaité* (cf tableau I du document précédent).

2. - *gestion d'une fraction des boisements en formations assez claires, avec une strate de ligneux hauts à recouvrement ≤ 50 à 60%, et 30 à 60% pour ligneux de quelques mètres* : tableaux III et IV du précédent document, utiles à d'autres moments du cycle biologique du Tétrasyre et également favorables à la Gélinoite. On peut tout à fait préconiser cette une telle gestion, sur une largeur de quelques dizaines de mètres, des bordures des boisements et de celles de la voirie forestière, avant tout en lisières des parcelles gérées comme préconisé au paragraphe précédent.

C. - ESSENCES LIGNEUSES

En dépit de l'importance primordiale de la structure spatiale de la végétation, l'identité floristique n'est pas sans importance, quel que soit le lieu. Pour détails, on se reportera au précédent document. Signalons toutefois qu'un point essentiel doit être de ne pas renouveler les plantations d'épicéas, sans aucun intérêt alimentaire pour les Tétrasyres, et de préférer comme Conifères, le Sapin et/ou les Pins qui, eux, sont appétents comme nourriture hivernale.

III.- ORGANISATION TACTIQUE

Deux points ont une importance essentielle pour le succès des actions envisagées :

- obtenir l'accord d'une fraction des propriétaires et/ou des gestionnaires. Leur identification, puis des réunions de concertation sont prioritaires à court terme. L'Office National des Forêts est le partenaire prépondérant quoique non unique ;
- disposer d'un financement : pour des raisons administratives, il est essentiel d'enclencher une procédure permettant de pouvoir considérer l'opération comme engagée, au moins au niveau d'un accord de principe, à défaut de la définition des modalités précises.

Développer davantage ce niveau serait prématuré.

IV. - MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE

Dans l'ensemble, développer ce point est encore plus prématuré. En outre, pour une large part, en dehors de mes compétences. Je me contenterai d'insister sur :

- la nécessité d'entretenir la structure de végétation souhaitée, une fois atteinte. Le pâturage bref à forte densité semble particulièrement adapté aux objectifs poursuivis. On devra exclure les parcs de type grillage ou (clôture électriques) ceux de type filet, susceptibles de capturer les Tétragnathes et de causer leur mort ;
- les dates des interventions quelles qu'elles soient : nécessairement hors des périodes de vulnérabilité maximale, donc entre la mi-août et les premières neiges.

+ + +
+